



Prévention des accidents

Prévention des accidents - Information au public

Comment les prévenir

- [Brûlures](#)
- [Chute dans les escaliers](#)
- [Chute d'une chaise pour bébé](#)
- [Chute du lit et autre endroit](#)
- [Empoisonnements](#)
- [Noyades](#)



Source : Dominique Lesage. Les chutes, les empoisonnements et les brûlures chez les 0-4 ans. Comment les prévenir. Direction de la santé publique de Montréal-Centre. 1997.

[Haut](#)



Prévention des accidents

Brûlures - Information au public

Ne buvez pas une boisson
chaude avec votre enfant dans
les bras.



Utilisez des napperons
plutôt qu'une nappe:
**Votre enfant peut tirer sur
une nappe !**

Vérifiez que l'eau du bain ne
soit pas trop chaude.





Demandez à votre propriétaire
s'il peut baisser la température
du
chauffe-eau à environ 49°C
(120°F)

Utilisez le rond arrière.
**Tournez le manche vers
l'arrière.**



Source : Dominique Lesage. Les chutes, les empoisonnements et les brûlures chez les 0-4 ans. Comment les prévenir. Direction de la santé publique de Montréal-Centre. 1997.

[Haut](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Prévention des accidents

Chutes - Information au public

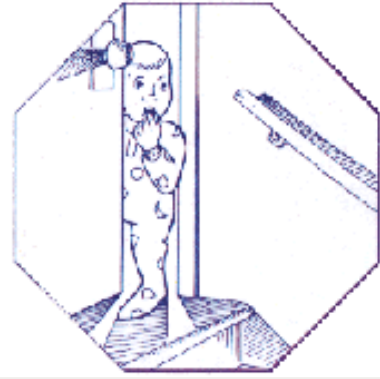
Chute dans les escaliers...

Installez une barrière de sécurité.



N'utilisez pas ce type de barrière.

Verrouillez les portes qui
donnent accès aux escaliers.



N'ayez pas de marchette.
C'est dangereux!

Source : Dominique Lesage. Les chutes, les empoisonnements et les brûlures chez les 0-4 ans. Comment les prévenir. Direction de la santé publique de Montréal-Centre. 1997.

[Haut](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Prévention des accidents

Chutes - Information au public

Chute d'une chaise pour bébé

Installez la chaise-haute
loin des murs.
**Votre enfant peut pousser
sur les murs avec ses mains
et faire tomber la chaise**



Attachez la ceinture
de sécurité.

Fixez le siège suspendu
solidement entre les pattes de
la table.





Évitez d'installer le siège trop près d'une patte.
Votre enfant pourrait pousser sur la patte et décrocher le siège.

Ne déposez pas votre porte-bébé sur un comptoir :
Votre bébé peut le faire basculer ! Déposez-le plutôt par terre.



Source : Dominique Lesage. Les chutes, les empoisonnements et les brûlures chez les 0-4 ans. Comment les prévenir. Direction de la santé publique de Montréal-Centre. 1997.

[Haut](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Prévention des accidents

Chutes - Information au public

Chute du lit

Procurez-vous un lit construit
après septembre 1986..
**Avant cette date, ils ne sont
pas sécuritaires.**



Installez le matelas au plus
bas niveau possible.



Les côtés du lit doivent
toujours être remontés.

Bébé a grandi :
il descend lui-même du lit.
**Si vous ne pouvez pas
acheter un
nouveau lit, installez le
matelas par terre.**



Les lits à deux étages,
c'est mieux après six ans.
**Le lit du haut doit avoir
deux
côtés protecteurs.**



Autre endroit

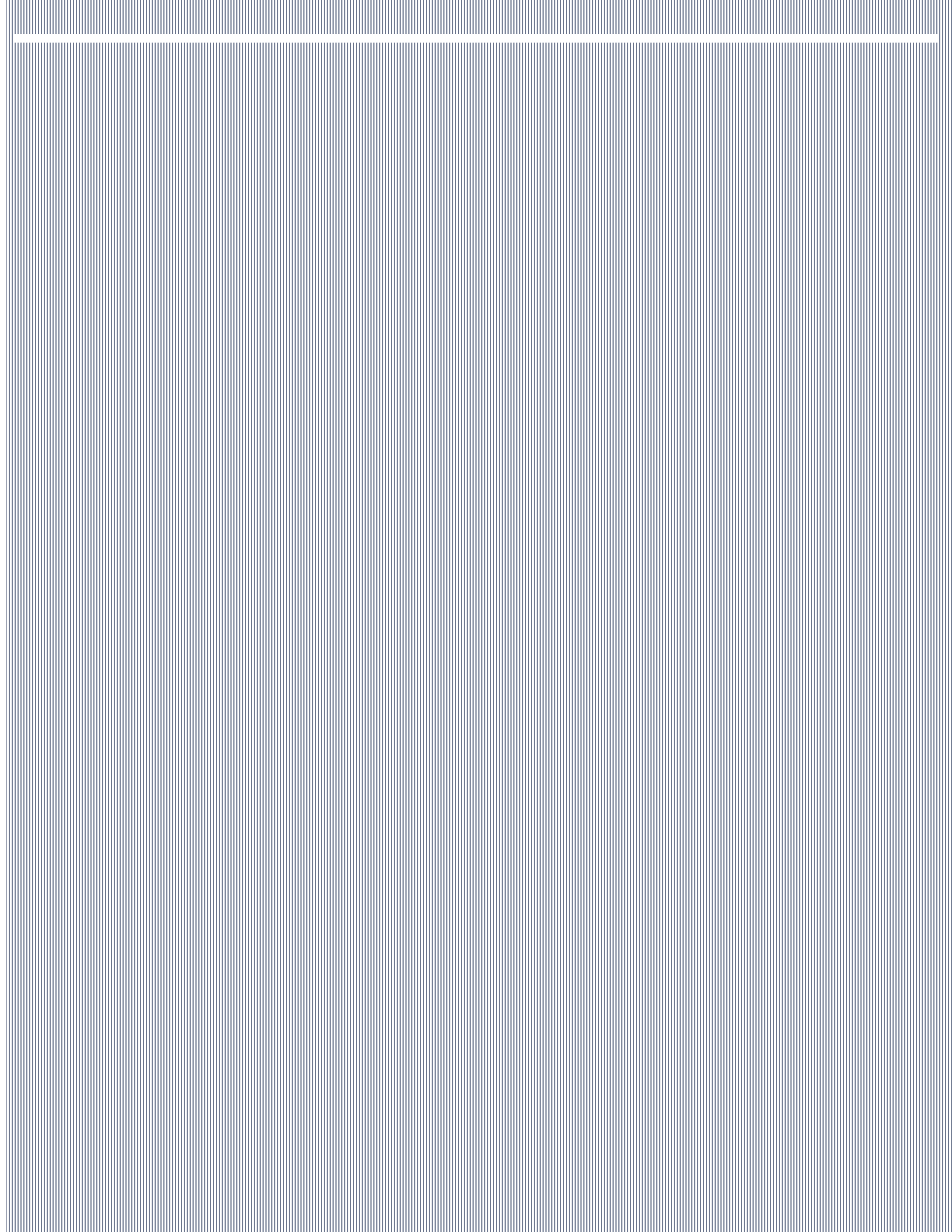
Chute de l'endroit où vous changez votre enfant

Soyez toujours près de votre
enfants :
Un bébé, même à deux mois,
peut bouger et tomber !
**Ayez tout à la portée de la
main (débarbouillettes,
couches, piqués, etc.).**



Source : Dominique Lesage. Les chutes, les empoisonnements et les brûlures chez les 0-4 ans. Comment les prévenir. Direction de la santé publique de Montréal-Centre. 1997.

[Haut](#)





Prévention des accidents

Empoisonnements - Information au public

Placez les produits d'entretien ménager ou les médicaments dans une armoire hors d'atteinte des enfants.



Achetez les produits d'entretien ménager ou les médicaments vendus dans des contenants protégés-enfants.

Si votre sac à main contient des médicaments placez-le hors d'atteinte des enfants.



**Si votre enfant
s'empoisonne :**

1. Téléphonnez au Centre anti-poison au **1-800-463-5060**
2. Avoir en main le produit avec lequel votre enfant s'est empoisonné.
3. Gardez à la maison du sirop d'ipéca. Ce médicament est vendu en pharmacie. Il peut être utile lors d'un empoisonnement !



Source : Dominique Lesage. Les chutes, les empoisonnements et les brûlures chez les 0-4 ans. Comment les prévenir. Direction de la santé publique de Montréal-Centre. 1997.

[Haut](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006



Prévention des accidents

Noyades - Information au public

Les piscines résidentielles : la sécurité avant tout!

Trois causes principales expliquent la majorité des noyades chez les enfants de 0 à 14 ans, au Canada et au Québec : le manque de surveillance ; l'absence de clôture - ou une installation non sécuritaire - pour les piscines résidentielles ; l'absence de vêtement de flottaison individuel.

Les mesures efficaces de prévention

- Installer une clôture d'une hauteur minimum de 1,2 m (4 pi) munie d'une barrière à fermeture et à verrouillage automatiques.
- Obliger le port d'un vêtement de flottaison individuel pendant la baignade des jeunes enfants.
- Assurer une présence constante d'un adulte pendant le bain ou la baignade.
- Utiliser sous la surveillance d'un adulte une baignoire conçue pour les bébés.

Les piscines hors-terre

La paroi doit avoir 1,2 m de hauteur. S'il y a une plate-forme autour de la piscine, elle doit être munie d'un garde-fou de même hauteur et équipé d'une porte à verrouillage automatique. Le système de filtration devrait être placé à une distance sécuritaire pour ne pas servir de moyen d'escalade aux petits aventuriers.

Également, apprendre à nager à l'enfant le plus tôt possible devrait être un préalable vital pour tous les parents. Les municipalités ou la Société canadienne de la Croix-rouge offrent des cours de natation.

(<http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=000006&tid=003>)

Pour en savoir davantage :

- Prévenons les blessures chez nos enfants (0 à 12 ans) : guide à l'intention des intervenants, DSP de Montréal - ISBN 2-89494-351-6. 15,00 \$, renseignements : (514) 528 2400, poste 3646. ([bon de commande à télécharger](#))

Préparé par : Yves Laplante

Dernière mise à jour : 29 juin 2004

[Haut](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 1996-2006